

Le marché du travail dans la région

Bas-Saint-Laurent

Les «Perspectives professionnelles 2009-2013»

Faits saillants :

Évolution du marché du travail 2009-2013

*Perspectives professionnelles 2009-2013
selon les niveaux et genres de compétence*



Rédaction

Louis-Mari Rouleau

Collaboration

Alain Gagnon

* Selon que le contexte l'exige, tout mot écrit au genre masculin comprend également le genre féminin, ceci sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

Prévisions économiques et création d'emplois	4
Le remplacement de la main-d'œuvre.....	6
Les niveaux de compétence.....	7
Les genres de compétence	9
Les besoins en main-d'oeuvre selon les principaux domaines d'emploi.....	12

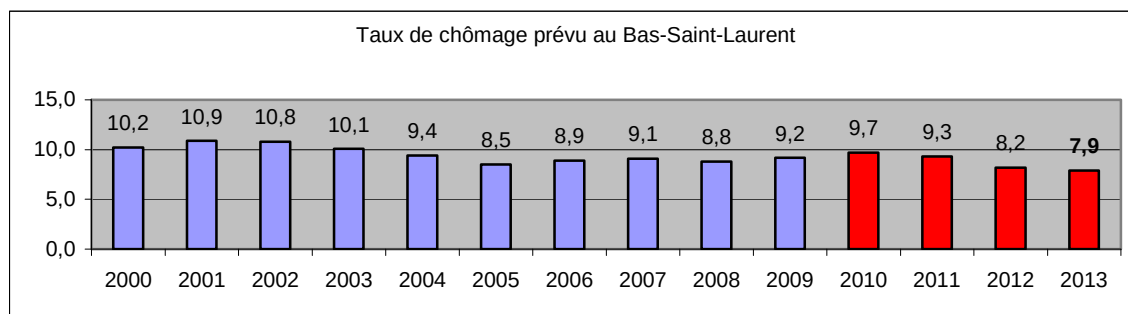
Prévisions économiques et création d'emplois

Le scénario d'Emploi-Québec prévoit qu'**au Québec** l'emploi s'accroîtra en moyenne de 0,8 % par année d'ici 2013, soit la création de 148 900 emplois. À cause de la récession, le marché du travail québécois a perdu 37 500 emplois en 2009. C'est pourquoi ce scénario représente le taux de croissance annuel moyen de l'emploi le plus faible depuis le début des années 2000. Après une faible remontée en 2010, la création d'emplois devrait reprendre par la suite. La population active augmentera cependant un peu moins que l'emploi, soit de 139 800 personnes. Elle verra sa croissance ralentir dans les prochaines années pour des raisons démographiques. Le taux de chômage reculera, pour sa part, à 6,8 % en 2013, le taux annuel le plus bas depuis 1974.

L'économie du **Bas-Saint-Laurent** connaît des périodes de flottement sur le plan de la conjoncture et de la création d'emplois, car des secteurs performants côtoient des activités plus fragiles sur le plan de la conjoncture. Malgré quelques hésitations, l'économie régionale vit depuis les début des années 2 000 la meilleure séquence de son histoire. Ainsi, les indicateurs du marché du travail de la région ont effectué un rattrapage comparativement à ceux du Québec. En 2009, le ralentissement économique a provoqué un recul de 2 500 postes. Malgré cela, le taux de chômage est demeuré sous les 10 % et le niveau d'emploi s'est maintenu au-dessus des 90 000 postes.

Pour la période 2009-2013, Emploi-Québec prévoit que le nombre de **personnes en emploi sera en progression au taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,4 %** dans la région Bas-Saint-Laurent, soit une augmentation d'au plus 2 000 postes. Habituellement, la région se situe plutôt entre 4 000 et 5 000 emplois sur un horizon de 5 ans. Comme par le passé, cette augmentation sera relativement inférieure à celle du Québec (0,8 %).

Au Bas-Saint-Laurent, la croissance de l'emploi, combinée avec des mouvements de la population active qui contribuent à l'ajustement du marché du travail, freine la concurrence pour l'obtention des emplois disponibles dans les entreprises.



Ainsi, le taux de chômage de la région, qui s'est maintenu entre 10 % et 11 % entre 1999 et 2003, est descendu sous les 10 % depuis 2004. Cette tendance devrait se maintenir pour les prochaines années et le **taux de chômage pourrait se fixer sous les 8 % en 2013**. Ce serait sans contredit le meilleur résultat de l'histoire régionale.

Les secteurs d'activité

Le Bas-Saint-Laurent est une région ressource. La présence d'un secteur agroalimentaire important et d'une industrie forestière prépondérante en fait foi. Toutefois, le Bas-Saint-Laurent n'est pas seulement une région ressource. On y trouve en effet des entreprises et des emplois dans presque toutes les activités manufacturières, notamment dans la métallurgie et les équipements de transport. Des projets éoliens, en biotechnologies marines ainsi que de production d'énergie à l'aide de biomasse forestière et de biogaz contribuent à diversifier davantage l'économie du Bas-Saint-Laurent. Le secteur tertiaire se distingue par la présence de plusieurs emplois dans l'industrie des technologies de l'information et d'un leader dans le domaine, Telus Québec. Le Bas-Saint-Laurent est aussi la vitrine maritime du Québec et une région touristique importante.

Pour les prochaines années, soit pour la période 2009-2013, le nombre total d'emplois dans l'économie régionale devrait augmenter au rythme de 0,4 % par année, un rythme inférieur à ce qui a été réalisé par le passé à cause de l'année 2009 et possiblement 2010, années de récession et de récupération du marché du travail. Une prévision qui ajoutera environ 2 000 emplois aux 93 600 que la région comptait en 2008. Comme nous l'avons vu précédemment, cette progression de l'emploi contribuera tout de même à ralentir le chômage.

Tous les secteurs d'activité économique ne participent pas également à la croissance prévue de l'emploi. Le **secteur primaire** (7,1 % de l'emploi) sera à la traîne malgré les efforts consacrés au maintien de l'emploi en exploitation forestière, une situation légèrement en recul en agriculture et des pertes d'emplois dans le secteur minier.

Perspectives sectorielles Bas-Saint-Laurent			
	2008	Part %	TCAM*
Primaire	6 600	7,1	Nul ou négatif
Services publics/construction	5 200	5,6	Moyen
Fabrication	13 400	14,3	Faible
Biens non durables	4 600	4,9	Nul ou négatif
Biens durables	8 800	9,4	Moyen
Secondaire	18 600	19,9	Faible
Tertiaire consommation	29 000	31,0	Faible
Tertiaire production	15 000	16,0	Faible
Tertiaire public et parapublic	24 400	26,1	Faible
Tertiaire	68 400	73,1	Faible
Ensemble des secteurs	93 600	100,0	Faible

* TCAM = Taux de croissance annuel moyen

* Le TCAM est : Faible, entre 0 % et 1 %; Moyen, entre 1 % et 2 %; Élevé, 2 % et plus

Les **services publics et la construction** (5,6 % de l'emploi) seront alimentés par les grands travaux d'infrastructures. Ainsi, la création d'emplois dépassera la moyenne régionale.

Le **secteur manufacturier** (14,6 % de l'emploi) contribuera moins à la croissance du marché du travail que par le passé. La fabrication de biens durables, où s'était concentrée la création d'emplois manufacturiers dans les années 1990, à cause des difficultés dans le sciage,

enregistrera une croissance moyenne grâce, notamment, à la fabrication des produits métalliques. Par contre la fabrication des biens non durables déclinera.

Dans le **secteur tertiaire**, qui fournit près des trois quarts des emplois, la progression du marché du travail attendue se situe dans la moyenne régionale. Elle fournira néanmoins 1 300 nouveaux postes entre 2009 et 2013. Les industries tertiaires liées à la consommation progresseront à un rythme de 0,3 %. À noter que le secteur commercial fournit, à lui seul, 16 % de l'emploi régional.

Les domaines performants demeurent les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que la gestion d'entreprise, les services administratifs et autres services qui dominent en termes relatifs toutes les autres spécialités. Ainsi, les activités tertiaires liées à la production enregistreront un taux de croissance annuel moyen de 0,7 %. Les technologies de l'information et des communications contribueront également à ce résultat anticipé.

Les services de l'enseignement et les administrations publiques feront du surplace à cause d'importantes baisses de la population scolaire et de la poursuite des rationalisations dans les administrations publiques. Toutefois, les services de santé continueront de progresser (0,8 %) en raison du vieillissement de la population. Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur tertiaire public et parapublic évoluera au rythme de 0,2 % annuellement, c'est-à-dire une progression plus faible en moyenne que l'ensemble du marché du travail du Bas-Saint-Laurent.

Le remplacement de la main-d'oeuvre

La croissance de l'emploi générée par la poursuite de la croissance économique n'est que l'une des composantes des débouchés qui seront disponibles sur le marché du travail. En effet, à cette croissance il faut ajouter les postes qui seront libérés par les personnes qui, d'une part, se retirent définitivement du marché du travail (retraites et décès) et, d'autre part, quittent leur emploi pour combler un poste disponible dans un autre emploi (mobilité interprofessionnelle).

La RRQ, organisme responsable de l'application de la Loi sur le régime des rentes du Québec et de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, prévoit d'ailleurs que plus de **15 000 travailleurs joindront les rangs des rentiers au cours des années 2009 à 2013**. Ce nombre de nouveaux rentiers correspond à des besoins potentiels de main-d'œuvre dans les divers secteurs de l'économie. En partie seulement, car il est connu que tous les postes libérés ne sont pas nécessairement comblés, les entreprises publiques ou privées profitant parfois de ces moments pour réorganiser le travail ou effectuer des changements technologiques.

De surcroît, il est probable qu'à cause de la récession des personnes retardent leur retraite et que certains postes ne soient pas comblés tout de suite. Qu'à cela ne tienne, qu'il n'y en ait que les trois quarts à court terme, cela représentera tout de même quelque 2 250 postes à pourvoir annuellement, soit davantage qu'il y a dix ans. Il est aussi connu que les jeunes persistent davantage à l'école lorsque les possibilités d'emploi s'amenuisent. Ce phénomène contribuera à diminuer l'offre de main-d'oeuvre à court terme et à amoindrir la pression sur le taux de chômage.

Il faut donc retenir que la demande de main-d'œuvre reliée aux retraites revêt une grande importance, d'autant plus que celle-ci ira en s'amplifiant au cours des prochaines années en raison du vieillissement de la main-d'œuvre. Comme la région Bas-Saint-Laurent est une région à

décroissance démographique, le phénomène dont nous parlons s'en trouve accéléré. D'ailleurs, on s'attend à une **diminution de la population active dès 2012**.

Dans le modèle utilisé par Emploi-Québec, la demande de main-d'œuvre, en plus de la création d'emploi et des départs à la retraite, comprend la mobilité interprofessionnelle. Il est hasardeux de chiffrer les besoins de main-d'œuvre résultant de la mobilité interprofessionnelle. Toutefois, il ne faut pas confondre ce phénomène avec le roulement de la main-d'œuvre. Il s'agit ici d'un changement de profession qui comporte des exigences et requiert des compétences différentes.

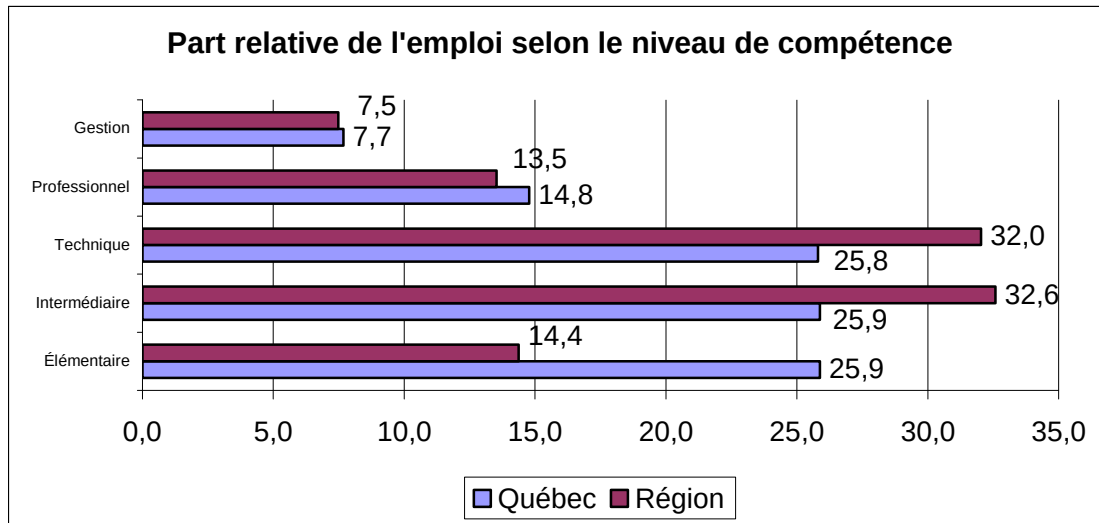
Les besoins de main-d'œuvre issus de la mobilité interprofessionnelle sont plus ou moins importants selon le genre et le niveau de compétence de la profession. En général, les professions de niveau élémentaire et requérant une scolarité plus faible ont une mobilité interprofessionnelle plus importante. Il peut ainsi s'agir, dans certains cas, de professions d'entrée sur le marché du travail, mais aussi de professions donnant accès à d'autres paliers professionnels.

Si la croissance économique est une source de nouveaux débouchés sur le marché du travail, la demande de remplacement, notamment celle reliée aux décès et retraites, demeurera la principale porte d'entrée pour les personnes désireuses d'intégrer ou réintégrer le marché du travail. De nombreux départs à la retraite posent le problème, non seulement du remplacement de la main-d'œuvre, mais aussi du transfert des compétences au sein de plus en plus d'entreprises et pourraient entraîner de sérieuses pénuries de travailleurs compétents.

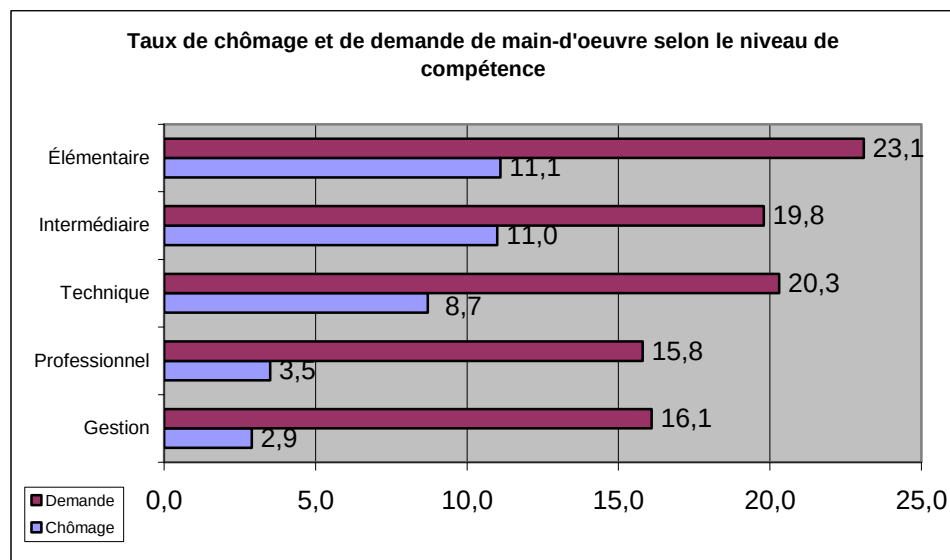
Les niveaux de compétence

Les possibilités d'emploi seront d'une ampleur différente selon le niveau de compétence des professions.

Le volume d'emploi demeure une variable importante à considérer. Les professions des niveaux de compétence technique et intermédiaire occupent une place prépondérante, soit 32,0 % et 32,6 % de l'emploi au Bas-Saint-Laurent. Il existe un lien entre les niveaux de compétence et la formation scolaire. Toutefois, plusieurs postes, principalement les postes intermédiaires, à défaut d'une formation scolaire, nécessitent de deux à trois ans de formation en cours d'emploi, une formation externe ou une expérience de travail précise. À cause de cette réalité, environ la moitié des postes à combler requerront une formation technique collégiale ou une formation professionnelle secondaire.



Les possibilités d'emploi (taux de demande de main-d'œuvre) seront cependant, toutes proportions gardées, un peu plus élevées pour les emplois de niveau de compétence technique qui requièrent généralement un diplôme collégial et parfois secondaire professionnel ainsi que pour ceux de niveau élémentaire. Alors que les besoins de main-d'œuvre pour les professions de niveau de compétence technique résulteront en grande partie de la croissance de l'emploi et des départs à la retraite, ceux des professions de niveau élémentaire seront généralement mus par la plus grande mobilité interprofessionnelle qui les caractérise. Cependant, comme le taux de chômage est inversement proportionnel à la scolarité, les perspectives seront en général plus favorables pour le niveau professionnel et celui de la gestion.



Le niveau de compétence de la **gestion** regroupe 7,5 % des emplois de la région (7 000 postes), une proportion inférieure à celle de l'ensemble du Québec (9,1 %). Ce groupe bénéficiera également de conditions favorables. En effet, la demande de nouvelle main-d'œuvre sera d'environ 16,1 % alors que le taux de chômage demeurera très bas, soit autour de 2,9 %. Pour les professions de ce niveau de compétence, certaines fonctions (superviseur ou superviseure et

contremaître ou contremaîtresse) l'offre de main-d'œuvre est souvent difficile à cerner parce que plusieurs postes sont comblés par promotion à l'intérieur des entreprises.

La région compte environ 12 660 postes de compétence **professionnelle**, ce qui correspond à 13,5 % du total des emplois, alors que la proportion est de 17,4 % au Québec. Comme la demande est de 15,8 % et que le taux de chômage de ces professions est de 3,5 %, les perspectives pour bon nombre de professions de ce niveau de compétence seront, en général, favorables.

Le niveau de compétence **technique** est l'un des deux plus volumineux de la région. Il regroupe près du tiers des postes, soit 29 990. Dans l'ensemble du Québec, ce groupe occupe relativement moins de personnes, soit 30,4 %, comparativement à 32,0 % dans le Bas-Saint-Laurent. La demande pour les professions de ce niveau de compétence se situera autour de la moyenne, soit 20,3 %. Puisque le taux de chômage dans ce groupe se situe à 8,7 %, l'offre de main-d'œuvre dans ces professions comporte un certain volume. Les postes offerts dans ce niveau de compétence susciteront donc une certaine compétition, mais la plupart de ceux-ci auront de bonnes perspectives.

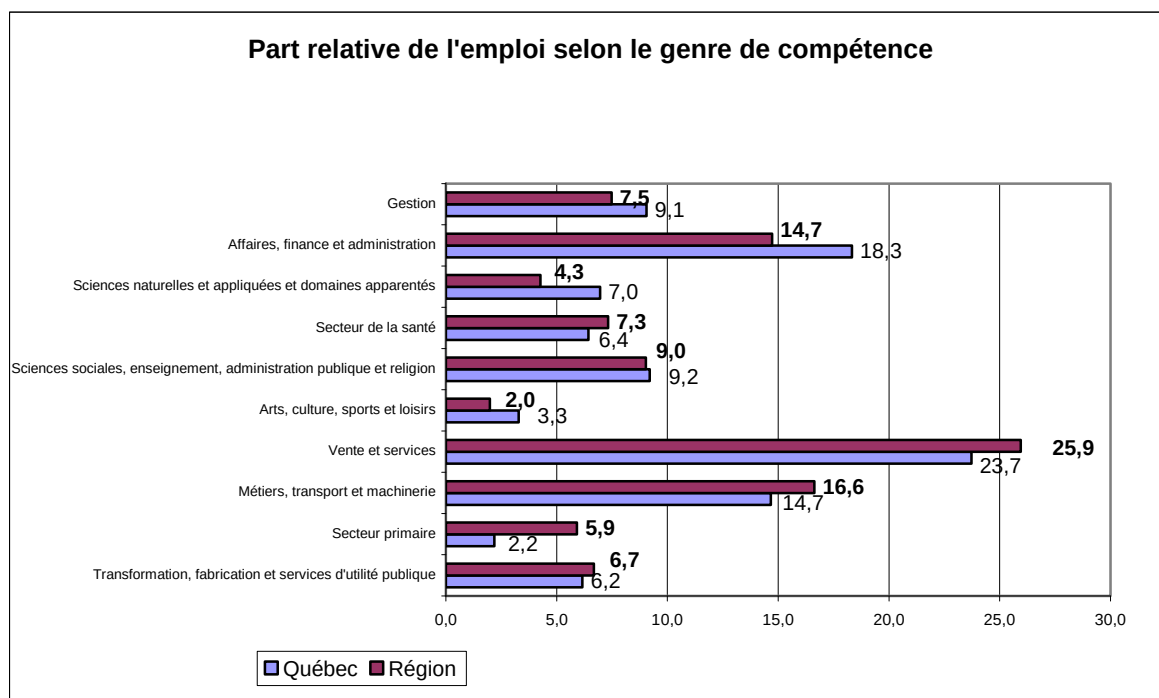
L'autre niveau de compétence le plus volumineux est le **niveau intermédiaire**. Avec 30 500 emplois, il regroupe 33,1 % de l'ensemble des emplois, une proportion supérieure à celle du Québec avec 32,6 %. La demande de nouvelle main-d'œuvre dans ce niveau de compétence sera semblable à celle des techniciens et techniciennes (19,8 %). C'est là une caractéristique du marché du travail de la région. Avec un taux de chômage de 11,0 %, la main-d'œuvre disponible pour occuper les postes offerts y sera donc plus abondante. On observera plusieurs occasions d'emploi, mais aussi de la compétition pour obtenir les postes offerts. Cette compétition pourra parfois même s'avérer vive dans certaines professions où les perspectives seront qualifiées de restreintes.

On compte environ 13 450 emplois de niveau de compétence **élémentaire** dans l'économie du Bas-Saint-Laurent. C'est 14,4 % de l'emploi de la région. La demande de nouvelle main-d'œuvre dans ce groupe sera plus forte, soit de 23,1 %. Cette demande ne sera pas issue de nouveaux postes à combler, par la création d'emplois ou par les postes à remplacer par ceux et celles qui quittent définitivement le marché du travail. C'est plutôt la mobilité interprofessionnelle parmi les postes existants qui provoquera cette demande. Dans ce niveau de compétence, le taux de chômage est le plus élevé de tous les niveaux (11,1 %). Donc, malgré une demande intéressante, un volumineux bassin de main-d'œuvre disponible rendra la compétition vive pour les postes offerts. Il faut toutefois souligner que la situation s'est nettement améliorée avec les années.

Les genres de compétence

Outre les niveaux de compétence, les professions sont regroupées selon le genre de compétence, lequel correspond au domaine d'activité professionnelle. Ces domaines sont souvent apparentés à des secteurs ou regroupements de secteurs d'activité économique particuliers. Globalement, la répartition régionale des personnes occupées selon le genre de compétence diffère quelque peu de celle du Québec.

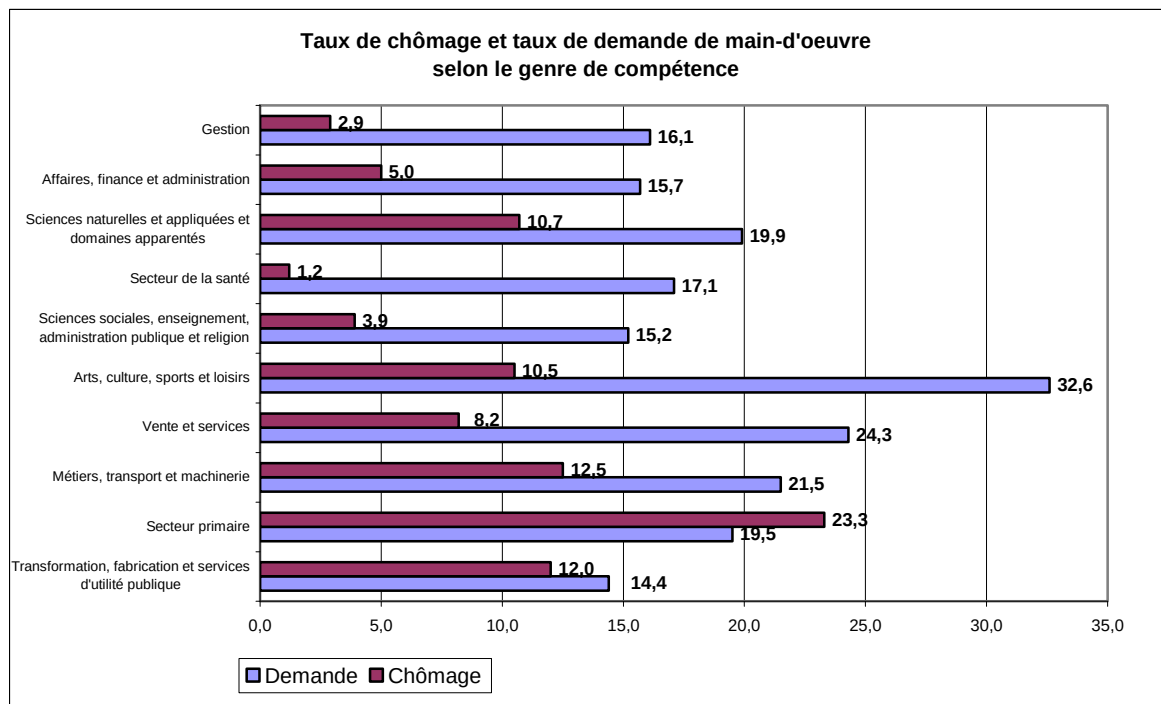
Dans la structure économique de la région, **certains domaines d'emploi y sont sous-représentés**. Il s'agit de la Gestion, des Affaires, finance et administration, des Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, des Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion des Arts, culture, sports et loisirs. Naturellement, les proportions des domaines tels les Métiers, transport et machinerie et les professions du Secteur primaire se retrouvent proportionnellement **en plus grand nombre** dans la région qu'au Québec. C'est le cas également pour certains services publics et services reliés à la consommation comme les professions apparentées au Secteur de la santé et à celui des Ventes et services. Il y a quelques années, le domaine de la Transformation, fabrication et services d'utilité publique était sous-représenté dans la région. Actuellement, avec le recul du secteur manufacturier québécois (en général dans des secteurs moins présents en région) et la consolidation du manufacturier régional (métallurgie et éolien, entre autres), la situation s'est inversée.



On retrouve une personne occupée sur quatre dans le genre de compétence de la **Vente et services**. En nombre de personnes occupées, ce genre de compétence est le plus important de la région, suivi par celui des **Métiers, transport et machinerie** et par celui des **Affaires, finance et administration**. Ces trois genres de compétence réunis regroupent plus de 55 % des personnes occupées de la région. En raison de leur taille, quelle que soit la demande, ces domaines présenteront de bonnes possibilités d'emploi.

D'ici 2010, la demande du nombre de personnes occupées dans la **Vente et services**, les **Métiers, transport et machinerie** et les **Affaires, finance et administration** proviendra principalement du remplacement de la main-d'œuvre. Le groupe de la **Vente et services** bénéficiera de l'augmentation des revenus générés par les nouveaux emplois. Quant aux métiers de la construction, ils bénéficieront de la présence de chantiers éoliens et de travaux

d'infrastructure. En raison de la présence de plusieurs professions peu qualifiées, c'est dans la **Vente et services** que la mobilité interprofessionnelle est la plus élevée.



Le genre de compétence des **Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion** regroupe 9,0 % des emplois de la région. La demande de remplacement y demeure la principale source d'embauche depuis déjà quelques années et le demeurera.

Ceux de la **Gestion**, de la **Transformation, fabrication et services d'utilité publique**, et du **Secteur de la santé** occupent chacun entre 7% et 8 % des personnes de la région. La demande découle principalement de la croissance des personnes occupées dans les deux premiers groupes et du remplacement dans le **Secteur de la santé** à cause du vieillissement de la population. Dans la **Gestion**, la croissance de l'emploi est freinée par la technologie qui augmente la productivité dans le travail de bureau et par la réorganisation des structures administratives.

Quoique ralentie par la transformation du bois, une certaine croissance de l'emploi caractérisera la **Transformation, fabrication et services d'utilité publique**, domaine où la mobilité interprofessionnelle générera un bon nombre de postes à combler.

Les compétences du **Secteur primaire** prennent une plus grande place dans une région comme le Bas-Saint-Laurent dont les ressources naturelles font vivre plusieurs personnes. Toutefois ce domaine n'occupe plus que 5,9 % de l'emploi régional. Comme les prévisions d'emploi de ce secteur sont inférieures à celles de la moyenne régionale, la demande plutôt faible proviendra essentiellement des besoins de remplacement de main-d'œuvre et de la mobilité interprofessionnelle. Des dix regroupements professionnels, seul ce secteur accusera un recul de l'emploi au cours de la période couverte par la prévision.

Les genres de compétence des secteurs des **Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés** et des **Arts, culture, sports et loisirs** ferment la boucle avec respectivement 4,3 % et 2,0 % et connaîtront une croissance du nombre de personnes occupées d'ici 2013. Même s'ils emploient relativement peu de personnes, ces deux groupes obtiennent de forts taux de demande de main-d'oeuvre en raison des professions liées aux technologies de l'information et des communications et des services informatiques.

Les besoins en main-d'oeuvre selon les principaux domaines d'emploi

Gestion

Les cadres supérieurs et cadres supérieures (CNP 00), les (CNP 01 à 09) forment le genre de compétence de Gestion qui, en 2008, occupait **7 000 personnes**, ce qui représente 7,5 % des emplois du Bas-Saint-Laurent. Au Québec, la proportion des postes de gestion est plus grande, puisque ces postes composent 9,1 % de l'emploi total. Les cadres supérieurs occupent environ 1 poste sur 7 de ce genre de compétence, les cadres intermédiaires et le personnel de gestion formant la majorité du groupe.

Entre 2009 et 2013, le taux de demande de main-d'oeuvre (18,0 %) sera moins dynamique que dans l'ensemble des professions (19,6 %). C'est surtout le remplacement des personnes qui quitteront le marché du travail qui générera cette demande car la mobilité interprofessionnelle ne créera que quelques postes à combler, essentiellement chez les cadres intermédiaires et le personnel de gestion qui changeront de domaine d'emploi au cours de cette période. Il faut voir qu'au moment du recensement de 2006, 24 % des personnes en poste étaient âgées entre 55 et 64 ans. D'ici 2013, leur retraite est donc fort probable. **Au Bas-Saint-Laurent, annuellement, environ 230 postes de gestionnaires et professionnels de la gestion devront être comblés**, surtout en raison d'un fort besoin de remplacement de personnes actuellement en poste. Même en prévoyant le ralentissement des programmes de prise de retraite qu'on retrouve dans les grandes entreprises et le secteur gouvernemental, le remplacement des cadres et du personnel professionnel et celui de la gestion créera plusieurs opportunités pour les personnes convoitant les postes devenus disponibles.

Règle générale, les perspectives d'emploi d'ici à 2013 sont jugées, en général, acceptables pour l'ensemble du personnel de gestion en raison d'un faible chômage combiné à une demande également faible comparativement à l'ensemble des professions.

Pour plusieurs postes, le modèle basé sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre ne permet pas de poser un diagnostic, l'offre étant inexistante. C'est pourquoi, dans plusieurs cas, aucun diagnostic n'est publié. Cela est particulièrement vrai pour les cadres supérieurs et pour certains cadres intermédiaires, ces postes étant souvent dotés par promotion à l'intérieur de l'entreprise.

Affaires, finance et administration

En 2008, **13 780 personnes** occupaient un emploi dans le genre de compétence des Affaires, finance et administration, ce qui représente 14,7 % de tous les emplois du Bas-Saint-Laurent. C'est le troisième secteur d'emploi en importance après le groupe de la Vente et services et celui

des Métiers, transport et machinerie. Au Québec, le nombre de postes est proportionnellement plus grand, car il représente 18,3 % de l'emploi total.

Plus de la moitié des postes de ce genre de compétence sont de niveau intermédiaire (CNP 14); il s'agit en l'occurrence du personnel de bureau. Ce genre de compétence est également lié à des postes de niveau professionnel en gestion des affaires et en finance (CNP 11), lesquels représentent un peu plus d'un poste sur 10 du groupe, et à des postes de niveau technique, c'est-à-dire du personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (CNP 12) qui, eux, regroupent 30 % des emplois du secteur.

Entre 2009 et 2013, ce secteur perdra de l'importance dans la structure professionnelle du Bas-Saint-Laurent car la demande générée par les professions de ce groupe compte pour 12 % de la demande de l'ensemble des secteurs alors le nombre de postes des Affaires, finance et administration compte pour 15 % et plus des emplois de la région. Nous attribuons cette situation à l'introduction des nouvelles technologies et à la généralisation de l'utilisation de produits informatiques dans l'ensemble du travail de bureau.

Par contre, à cause de la taille de ce groupe de professions, une certaine demande sera au rendez-vous. Celle-ci sera générée par une certaine création d'emplois et un taux de demande de main-d'oeuvre de 1,7 %.

Ainsi, le Bas-Saint-Laurent aura besoin **de combler 430 postes annuellement en Affaires, finance et administration**, postes dont la majorité devront être comblés par de nouveaux travailleurs et travailleuses dans ces spécialités car la mobilité interprofessionnelle ne se fera sentir que pour des postes occupés par le personnel de bureau. La demande engendrée par le remplacement des personnes qui quitteront le marché du travail équivaut à trois fois la création d'emplois. Étant donné la taille de ce groupe professionnel, cette demande est qualifiée de faible.

Comme le taux de chômage de l'ensemble de ces professions n'est que de 5,0 %, soit avantageusement sous la moyenne, les perspectives d'emploi d'ici à 2013 sont jugées plutôt favorables pour l'ensemble du groupe Affaires, finance et administration. Il existe également une certaine mobilité interprofessionnelle dans les postes moins qualifiés.

Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés

La catégorie professionnelle des Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés comptait, en 2008, **environ 3 990 emplois**, soit 4,3 % de l'emploi du Bas-Saint-Laurent. La structure professionnelle québécoise comprend proportionnellement plus de travailleurs de ce secteur, car ce groupe représente 7,0 % des emplois dans l'ensemble du Québec.

Dans cette catégorie, la région présente une autre différence importante par rapport au Québec. En effet, deux postes sur trois pour ce genre de compétence sont de niveau technique (CNP 22), alors que le reste du groupe est composé d'emplois de niveau professionnel (CNP 21). Dans le cas du Québec, la proportion est plutôt de 50 %. On interprète souvent cette statistique comme une faiblesse de la structure professionnelle de la région.

Ce regroupement professionnel affichera une bonne croissance de l'emploi entre 2009 et 2013, plus rapide que dans l'ensemble des groupes professionnels. Bien que la demande d'informaticiens et d'informaticiennes ait ralenti comparativement au début des années 2000, il n'y a aucune raison de croire que les technologies de l'information ne seront plus en demande au cours des prochaines années. Au contraire l'évolution constante des technologies accroîtra le besoin de spécialistes en tout genre.

Ainsi, le Bas-Saint-Laurent aura besoin de combler **annuellement environ 160 postes** dans des emplois du domaine des Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés. Ce sont surtout les professions liées aux technologies de l'information, principalement de niveau technique, qui devraient être favorisées par le marché du travail. Parce que les personnes occupant des emplois dans ce domaine sont plutôt jeunes, la création d'emplois sera la principale source de demande de main-d'œuvre. Il existe aussi dans ce domaine une mobilité interprofessionnelle significative; l'établissement de nouvelles entreprises pourrait modifier ce portrait.

Comme le taux de chômage est de 10,7 % et que la demande est qualifiée de modérée, les perspectives d'emploi d'ici à 2013 sont qualifiées d'acceptables pour l'ensemble du groupe, malgré que les postes de niveau professionnel aient des perspectives plutôt favorables. Par leur nombre, les emplois de niveau technique offriront de bonnes possibilités d'emploi.

Secteur de la santé

Le Secteur de la santé regroupait en 2008 **près de 6 850 travailleurs et travailleuses**, ce qui équivaut à 7,3 % de la structure professionnelle du Bas-Saint-Laurent. Cette catégorie est prépondérante dans la région puisque dans l'ensemble du Québec elle n'occupait que 6,4 % des travailleurs. Une population plus âgée et un grand territoire à couvrir expliquent cette différence.

Le personnel professionnel des soins de santé (CNP 31) regroupe deux emplois sur cinq de ce groupe, tandis que le personnel technique (CNP 32) et le personnel de soutien du secteur (CNP 34) en regroupent respectivement 25 % et 32 %. À noter que la CNP classe le groupe 3152, infirmiers et infirmières autorisés, de niveau professionnel en raison de la complexité de leurs tâches.

Pour les prochaines années, c'est-à-dire entre 2009 et 2013, le domaine de la santé connaîtra une croissance de l'emploi dynamique. Cette croissance sera plus marquée chez le personnel de soutien à cause principalement du virage ambulatoire, du vieillissement de la population et du développement des soins de santé dans le secteur privé.

En général, la demande de main-d'œuvre dans le secteur hospitalier se maintient et, en raison du vieillissement de la population, le secteur de la santé offre des possibilités de croissance à long terme. Ainsi, le Bas-Saint-Laurent devra combler annuellement pas moins de **230 postes dans le domaine de la santé**. Le secteur devra remplacer plusieurs personnes qui quitteront le marché du travail en plus des nouveaux postes qui seront créés. La mobilité interprofessionnelle permettra à quelques personnes d'intégrer ce secteur d'emploi.

Avec les départs à la retraite et du fait que plusieurs spécialités sont moins populaires auprès des étudiants, notamment pour les infirmiers et infirmières, les perspectives professionnelles sont meilleures que la moyenne et sont qualifiées de favorables pour pratiquement tous les niveaux de compétence. La région doit et devra inévitablement faire face à des pénuries de personnel infirmier et de médecins. La concurrence des grands centres dans le recrutement du personnel disponible n'aidera pas à corriger rapidement la situation.

Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion

L'emploi dans le groupe des Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion s'élève à **8 450 postes** au Bas-Saint-Laurent. Ce nombre équivaut à 9,0 % du marché du travail régional alors qu'au Québec il avoisine les 9,2 %.

Comme dans les Services de santé, la dispersion de la population augmente la proportion du personnel de ces secteurs au prorata de la population, notamment en enseignement. De ce côté, le Bas-Saint-Laurent possède des institutions uniques, liées par exemple aux sciences de la mer, à l'agriculture et à la foresterie.

Dans une proportion de 3 postes sur 4, les emplois sont de niveau de compétence professionnel (CNP 41), le personnel paraprofessionnel (CNP 42) étant de niveau technique. Depuis quelques années, la demande de personnel s'accroît dans le groupe des Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion. Elle provient surtout du renouvellement de la main-d'œuvre qui demeure six fois plus important que l'addition de nouveaux postes. La mobilité interprofessionnelle est, quant à elle, pratiquement absente de ce domaine d'emploi. Il faut savoir que pratiquement les deux tiers des professions de ce champ de compétence regroupent les professeurs et les professeures, les enseignants et les enseignantes, les éducateurs et éducatrices spécialisés et les éducateurs et éducatrices de la petite enfance.

Ainsi, entre 2009 et 2013, le Bas-Saint-Laurent aura besoin de combler **annuellement**, au bas mot, plus de **260 postes**, dont seulement 10 % pour de nouveaux emplois, la plupart de ceux-ci dans les sphères d'activité autres que l'enseignement. Plusieurs de ces nouveaux postes verront le jour en raison notamment du développement du réseau des centres de la petite enfance et de l'émergence de l'économie sociale.

Par ailleurs, comme l'administration publique et l'enseignement sont les principaux pourvoyeurs d'emplois de cette catégorie, la demande de main-d'œuvre sera majoritairement liée aux besoins de remplacement provoqués par les départs à la retraite, pas nécessairement à la création de nouveaux postes. Il faut voir qu'e selon le recensement de 2006, 1 260 ou 15 % des postes étaient occupés par des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Comme l'offre de main-d'œuvre, mesurée par le taux de chômage, se situe sous la moyenne, soit 3,9 %, la concurrence pour les postes vacants sera plutôt modérée et les perspectives d'emploi dans ce regroupement seront supérieures à la moyenne des professions, donc favorables.

Arts, culture, sports et loisirs

Avec seulement **1 860 travailleurs et travailleuses** en 2008, soit à peine 2,0 % de l'emploi du Bas-Saint-Laurent, le domaine des Arts, culture, sports et loisirs est l'un des moins importants en nombre parmi les neuf domaines de compétence qui sont répertoriés dans la Classification nationale des professions. Dans l'ensemble du Québec, il correspond plutôt à 3,3 % des postes. Le personnel professionnel (CNP 51) compose le tiers du personnel des arts et de la culture alors que le personnel technique représente la majorité des autres artisans de ce domaine.

D'ici fin 2013, l'emploi devrait croître de façon intéressante et même tripler la moyenne du domaine pour la région. La demande de main-d'oeuvre proviendra d'abord de la croissance de l'emploi puis du remplacement des personnes qui quitteront le marché du travail. Il y aura pratiquement autant de postes à combler par le jeu de la chaise musicale que l'on appelle la mobilité interprofessionnelle que pour la création d'emplois. C'est une caractéristique de ce groupe professionnel. Les postes à combler, que nous estimons à **environ 120 annuellement**, le seront vraisemblablement du fait de l'émergence du secteur du multimédia et des activités qui gravitent autour du domaine des communications et, dans une moindre mesure, par les besoins de remplacement, les personnes occupant ces emplois étant plutôt jeunes.

Si le taux de demande de main-d'œuvre est l'un des plus forts de la région, l'offre de main-d'œuvre l'est tout autant. Ainsi, l'offre étant relativement volumineuse, elle suffit à répondre à la demande, ce qui favorise l'adéquation entre l'offre et la demande pour plusieurs professions comprises dans le secteur.

Vente et services

Le secteur de la Vente et services est la catégorie professionnelle qui regroupe le plus de travailleurs et de travailleuses, soit environ un sur quatre, tant au Bas-Saint-Laurent qu'au Québec. Avec **24 290 emplois**, ce domaine offre plusieurs occasions d'emploi. Il faut toutefois préciser que, dans ce regroupement, on retrouve plusieurs postes peu qualifiés et que c'est la mobilité interprofessionnelle qui est responsable du plus grand nombre de postes qui seront à combler.

Cette catégorie professionnelle comprend un poste sur cinq de niveau de compétence technique (CNP 62) et 2 postes sur 5 pour les deux autres niveaux de compétence intermédiaire (CNP 64) ou compétence élémentaire (CNP 66). Elle forme le groupe dont on exige le moins en matière de scolarité car elle comprend les deux tiers des postes de niveau de compétence élémentaire sur les 13 450 que compte la structure professionnelle de la région. Ainsi, les personnes sans emploi intègrent ou réintègrent souvent le marché du travail via ces professions, fréquemment à temps partiel et souvent moins bien rémunérées que la moyenne. C'est ce qui explique les nombreux changements de postes des personnes qui désirent améliorer leurs conditions de travail. Roulement de main-d'oeuvre et mobilité interprofessionnelle caractérisent donc cette catégorie professionnelle.

Étant donné sa taille, ce secteur regroupe une soixantaine de professions différentes. Les perspectives indiquent qu'entre 2009 et 2013 la demande de main-d'œuvre se maintiendra puisque ce regroupement professionnel enregistrera une croissance légèrement supérieure à la

moyenne. Le marché du travail devra combler annuellement **1 180 postes** pendant cette période. La mobilité interprofessionnelle représentera presque le double de la création d'emplois et équivaldra à son quadruple pour le personnel de niveau de compétence élémentaire. Elle sera responsable d'environ 40 % des postes à combler.

Étant donné que l'offre de main-d'œuvre équivaut à la moyenne de l'ensemble de professions, comme le montre un taux de chômage de 8,2 %, la concurrence sera moyenne pour occuper ces emplois. La prépondérance de la mobilité interprofessionnelle pour certaines professions, engendre des perspectives professionnelles parfois de favorables, notamment pour le niveau intermédiaire. Plusieurs emplois de niveaux de compétence élémentaires, voire intermédiaires, sont considérés comme des portes d'entrée sur le marché du travail.

Les perspectives seront probablement plus intéressantes chez les superviseurs et superviseuses et chez les spécialistes des ventes techniques en raison, entre autres, de la plus petite taille du bassin de candidats et de candidates qualifiés. Toutefois, l'offre abondante de main-d'œuvre dans plusieurs professions de ce groupe fait en sorte que les perspectives d'emploi demeurent restreintes pour plusieurs d'entre elles, entre autres chez le personnel moins qualifié.

L'introduction des technologies de l'information et des télécommunications de même que les exigences pour certaines compétences (utilisation d'outils bureautiques, connaissance d'une langue seconde, compétences en gestion, etc.) ont grandement modifié certains aspects du travail du personnel spécialisé de la Vente et services, notamment en matière de contrôle des stocks, de communication avec les fournisseurs, de collecte de renseignements sur les clients et même en ce qui concerne la vente de produits.

Ce domaine comprend des groupes professionnels dont la taille mérite toujours d'être soulignée. En premier lieu, les vendeurs et vendeuses ainsi que les commis-vendeurs et commis-vendeuses y occupent plus de 4 790 emplois. Ils sont suivis des caissiers et caissières avec 2 340 ainsi que des chefs et des cuisiniers et cuisinières avec environ 2 000 postes. Encouragée par l'industrie touristique, la demande sera supérieure à la moyenne; cependant, le taux de chômage y est également élevé. Les préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage (2 050 postes) sont également liés à l'industrie touristique. L'embauche sera nombreuse en raison de la demande et de la saisonnalité des activités.

Il faut ajouter qu'il existe un fort taux de roulement dans ce domaine et que, de ce fait, les occasions d'emploi seront nombreuses.

Métiers, transport et machinerie

On retrouvait en 2008, dans le domaine professionnel Métiers, transport et machinerie, quelque **15 570 personnes en emploi**. C'est le deuxième groupe en importance après le domaine de la Vente et services, avec 16,6 % de l'emploi régional, une proportion légèrement supérieure à celle du Québec (14,7 %). Cette catégorie professionnelle est celle qui regroupe le plus de professions ou métiers (groupe de base selon la CNP). On y retrouve des mécaniciens et mécaniciennes, des électriciens et électriciennes, des soudeurs et soudeuses, des conducteurs et conductrices de véhicules lourds, les professions de la construction et certains manutentionnaires, en tout, 93

groupes professionnels. Toutefois, au Bas-Saint-Laurent, plusieurs d'entre eux ne comptent que très peu d'emplois et même parfois aucun.

En 2008, pratiquement 3 travailleurs sur 5 de cette catégorie occupaient un emploi de niveau de compétence technique (CNP 72-73); celle-ci comprend aussi des postes de niveau intermédiaire (CNP 74) dans une proportion de 2 sur 5, et du personnel de soutien qui occupe l'un ou l'autre des 840 postes de niveau élémentaire (CNP 76).

D'ici à 2013, la croissance de l'emploi sera moyenne. Par contre, la demande de main-d'oeuvre sera un peu plus élevée que la moyenne. Dans ce contexte, le besoin en de main-d'œuvre se chiffrera **annuellement à environ 670 personnes**. Les trois cinquièmes de cette demande viendront des besoins de remplacement de la main-d'oeuvre. Pour le personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprises en construction et autre personnel assimilé, soit le groupe des métiers le moins spécialisé, la demande viendra de la mobilité interprofessionnelle. Ainsi, les perspectives d'emploi dans cette catégorie seront diverses, étant parfois qualifiées de favorables tandis que d'autres seront qualifiées de restreintes. Pour le personnel de niveau de compétence intermédiaire, elles seront très restreintes car la main-d'œuvre disponible est abondante, le taux de chômage atteignant 12,5 % face à une demande plus faible. Pour le niveau de compétence technique, la compétition pour obtenir les emplois disponibles sera moins forte faisant que les perspectives attendues seront acceptables, voire favorables. Dans tous les niveaux de compétence de ce champ professionnel, la compétition pour obtenir les emplois disponibles est accentuée par la présence du travail saisonnier.

Toutefois, plusieurs domaines, dont ceux où l'on exige une qualification plus élevée au niveau de la scolarité ou de l'expérience, présentent de meilleures perspectives dans l'ensemble. C'est le cas pour les machinistes, les outilleurs-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses et les techniciens et techniciennes en télécommunications et en câblodistribution qui bénéficieront d'une croissance supérieure à celle prévue dans l'ensemble des professions.

Le secteur de la construction maintient un niveau d'activité élevé ces dernières années. Les nombreux travaux d'infrastructures et chantiers éoliens maintiendront ce niveau. Pour les métiers où le remplacement de personnel s'impose en raison de l'âge des travailleurs, les perspectives seront favorables. Pour la majorité des professions de ce groupe, un diplôme d'études secondaires est requis, combiné dans certains cas à un programme d'apprentissage et de qualification professionnelle ou à un diplôme collégial.

La connaissance des nouvelles technologies de production, notamment le fonctionnement et l'entretien d'équipement à contrôle numérique de même que l'utilisation de nouveaux matériaux comme l'aluminium et le magnésium sera nécessaire. Par ailleurs, le développement du soudage au laser représente une technologie d'avenir pour la région. Les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière et du commerce accueillent la majorité des travailleurs et travailleuses de ces professions. Les mécaniciens et les mécaniciennes et les conducteurs et les conductrices de camions constituent plus de 70 % des emplois du niveau intermédiaire. La demande demeure intéressante pour ces métiers. Les emplois de niveau élémentaire sont concentrés dans le secteur des transports et de l'entreposage ainsi que dans ceux du commerce et de la construction. Les emplois de soutien des métiers, soit les manœuvres et les aides, demandent quant à eux peu de qualifications.

Secteur primaire

Le Bas-Saint-Laurent se distingue de l'ensemble du Québec pour la catégorie professionnelle du Secteur primaire. En effet, celle-ci regroupe 5,9 % de l'emploi dans la région alors qu'au Québec la proportion n'atteint que 2,2 %. Cela se comprend aisément car ce sont les agriculteurs et agricultrices, les horticulteurs et horticultrices, les travailleurs et travailleuses de la forêt ainsi que les mineurs et mineuses qui font partie de ce grand groupe de professions.

En 2008, on dénombrait quelque 6 260 travailleurs qui exerçaient un emploi dans cette catégorie professionnelle. De ce nombre, plus de 50 % occupaient des emplois de niveau de compétence technique (CNP 82), presque exclusivement des exploitants et exploitantes agricoles alors que 38 % se retrouvaient dans des emplois de niveau intermédiaire (CNP 84), en majorité des conducteurs et des conductrices de machines d'abattage du bois et des ouvriers et ouvrières agricoles et qu'environ 600 personnes occupaient des emplois de niveau élémentaire (CNP 86), pour la plupart des manœuvres de l'exploitation forestière.

Si le monde agricole affiche une certaine stabilité, celui de la forêt vit une période difficile qui devrait se résorber d'ici 2013 mais fonctionner avec des effectifs réduits. Donc, en principe, le marché de l'emploi pour les professions de cette catégorie ne sera pas très favorable. Étant donné que l'âge des travailleurs du secteur est élevé, notamment en agriculture où persiste un problème de relève, un certain nombre de postes se libéreront pour des raisons de retraite ou de décès. Toutefois, la mobilité interprofessionnelle créera une certaine demande, notamment pour le personnel intermédiaire et surtout le personnel élémentaire du Secteur primaire.

En effet, contrairement à ce qu'on observe dans toutes les autres catégories professionnelles, l'emploi va décroître dans les prochaines années pour près de 40 % des postes du secteur, de telle sorte qu'en 2013 la part de ce domaine sera réduite de quelques dixièmes de point. La situation générale sur le marché du travail pour ces professions sera difficile en raison de l'abondance de main-d'œuvre disponible. Le taux de chômage y atteint 23,3 %, soit le plus élevé des catégories professionnelles en raison de la présence de plusieurs emplois saisonniers.

La saisonnalité et les conditions de travail de certains emplois éloignant les nouvelles recrues réduisent ainsi la concurrence. Certains besoins en main-d'œuvre causés par les retraits du marché du travail seront générés malgré une conjoncture défavorable dans l'industrie forestière. À titre d'exemple, l'évolution des travaux d'aménagement forestier qui accroît la demande de conducteurs et de conductrices de scie à chaîne pourrait entraîner des difficultés de recrutement de main-d'œuvre, car le personnel est vieillissant et la relève pratiquement inexistante.

Les ouvriers et les ouvrières agricoles sont également recherchés et les services de placement spécialisés, par exemple celui de l'Union des producteurs agricoles, tentent activement de recruter des candidats. Cependant, peu de nouveaux travailleurs semblent intéressés par les postes disponibles.

Le groupe des exploitants et des exploitantes en agriculture pourra compter sur un marché de l'emploi moins difficile, mais comme la moyenne d'âge de ce groupe est élevée, la demande viendra exclusivement des besoins de remplacement. Le manque de relève et les conditions particulières pour les ouvriers et ouvrières agricoles maintiennent le besoin de main-d'œuvre

additionnelle. La relève devra néanmoins faire face à des exigences financières importantes, ce qui en découragera plus d'un. Il existe plusieurs métiers de ce groupe qui exigent une faible qualification et pour lesquels l'offre de main-d'œuvre est abondante. Bien que la création d'emplois sera négative, le marché du travail du Secteur primaire offrira environ **210 opportunités d'emploi annuellement**, les postes à combler provenant essentiellement du remplacement de la main-d'oeuvre et de la mobilité interprofessionnelle.

Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Fort d'un certain rattrapage malgré les difficultés de la première transformation du bois, le secteur manufacturier devient aussi important au Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec. En effet, la catégorie professionnelle de la Transformation, fabrication et services d'utilité publique occupe 6,7 % de l'emploi dans la région alors qu'au Québec la proportion régresse autour des 6,2 %. Bien que le secteur de la fabrication soit de plus en plus diversifié, il subit les contrecoups de la concurrence internationale et les contraintes de l'industrie forestière. Au lendemain de la récession, il sera vraisemblablement marqué par des transformations technologiques et structurelles non négligeables.

Le domaine occupe **6 270 personnes**. Principalement composée (environ 64 %) de postes exigeant un niveau de compétence intermédiaire (CNP 94-95), cette catégorie comprend aussi des travailleurs qui occupent un emploi des niveaux de compétence technique (CNP 92) et élémentaire (CNP 96) dans une proportion respective de 10 % et 26 %.

Ce champ de spécialisation professionnel regroupe, à l'instar du grand groupe des Métiers, transport et machinerie, un grand nombre de professions spécifiques à la multitude d'industries manufacturières, soit au total 79 groupes professionnels de base. Toutefois, au Bas-Saint-Laurent, plusieurs métiers ou professions ne comportent que très peu d'emplois, voire aucun dans certains cas. Cela s'explique par la configuration de la structure industrielle de la région qui est axée sur la transformation des ressources naturelles, l'équipement de transport et quelques autres spécialités industrielles dont la métallurgie.

Le secteur manufacturier regroupe des domaines d'emploi largement conjoncturels. Durement touchés lors des périodes de récession, ceux-ci bénéficient de la croissance soutenue dans les périodes de reprise. Fait exception, toute l'industrie du bois d'œuvre affectée elle par des changements majeurs sur le plan de la disponibilité de la ressource.

Non seulement nous n'envisageons aucune croissance de l'emploi mais plutôt un recul à cause des difficultés du bois d'œuvre et du ralentissement dans les équipements de transport. Toutefois, des domaines comme l'agroalimentaire et la métallurgie, avec la fabrication de composantes d'éoliennes, créeront des besoins de main-d'oeuvre intéressants. Ce sont les ouvriers spécialisés et les ouvrières spécialisées qui bénéficieront davantage de la présence du manufacturier. La présence des postes offerts au personnel de compétences intermédiaire et élémentaire stagnera. Pour ces derniers, la mobilité interprofessionnelle au premier chef et une certaine demande de remplacement créeront des opportunités d'emploi.

Le domaine d'emploi de la Transformation, fabrication et services d'utilité publique créera **annuellement quelque 180 opportunités** d'emploi. Dans ce domaine, certains postes sont occupés par des jeunes, d'autres par des travailleurs expérimentés. La diversité des activités fait en sorte que des industries performantes côtoient des industries en perte de vitesse. Dans l'ensemble, la demande pour les postes à pourvoir viendra d'abord du remplacement. Toutefois, la mobilité interprofessionnelle jouera un rôle important pour le personnel de niveau de compétence intermédiaire des domaines de la transformation, de la fabrication et du montage. Elle sera la principale source de demande de personnel chez les postes de niveau de compétence élémentaire du domaine. Finalement, la création d'emplois ne touchera que quelques domaines techniques et professionnels.

Comme le taux de chômage se maintient à 12,0 %, les perspectives professionnelles varieront de acceptables à restreintes, voire très restreintes dans plusieurs cas.

Les perspectives sont favorables pour les techniciens et les techniciennes en raison d'un chômage modéré et d'une demande plus consistante. Les ouvriers spécialisés et les ouvrières spécialisées auront, malgré un niveau de chômage quelque peu gonflé par l'existence d'emplois saisonniers, des perspectives acceptables en raison d'une certaine demande.

Certains emplois liés à ce domaine nécessitent des spécialisations particulières inhabituelles dans la structure industrielle du Bas-Saint-Laurent, ce qui fait que certains employeurs éprouvent des difficultés de recrutement. Des activités économiques en croissance, comme l'agroalimentaire, les deuxième et troisième transformations du bois et la fabrication de composantes d'éoliennes, éprouvent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre, entre autres pour les bouchers industriels et bouchères industrielles et les ouvriers industriels et ouvrières industrielles et pour les soudeurs, les ouvriers et les manœuvres en métallurgie.

D'autres domaines d'activité présentent des situations particulières, par exemple les entreprises de la région, principalement celles qui ont besoin de personnel spécialisé en soudure et éprouvent des difficultés de recrutement parfois sévères. Cette situation s'est aggravée avec la venue de la fabrication de composantes d'éoliennes. Celles-ci requièrent des travailleurs en métallurgie et, même s'il existe un bon nombre de soudeurs et de soudeuses dans les fichiers de l'assurance-emploi, les besoins des entreprises ne peuvent être comblés par les travailleurs et les travailleuses disponibles.

Dans la transformation et la fabrication, certains emplois s'obtiennent surtout par promotion interne; c'est particulièrement le cas pour les postes de surveillants et surveillantes et de contremaîtres et contremaîtresses. De nouvelles règles, liées entre autres à l'introduction de normes de qualité et de certification, exigent du personnel des compétences particulières, notamment dans l'utilisation de nouvelles technologies de production, dans l'application de normes environnementales et dans la gestion du personnel (gestion d'équipes de travail, formation du personnel, etc.). Il arrive souvent que la main-d'œuvre disponible ait besoin d'augmenter sa qualification au moment de son embauche par des entreprises spécialisées.

La réalisation de nouveaux projets éoliens, de biomasse forestière, pour la production de biogaz et dans les biotechnologies marines pourrait provoquer une révision de certains diagnostics.

L'évolution de la disponibilité de la ressource forestière et des conditions du marché des produits d'exportation pourraient également nous obliger à une telle révision.

Perspectives professionnelles 2009-2013 : vacances signalées par les employeurs et nombre de prestataires de l'assurance-emploi

	Emploi estimé en 2008	Part en %	Demande annuelle de main-d'oeuvre	Part du remplacement %	Postes vacants 2008-2009 **	Prestataires de l'assurance- emploi 2009
Gestion	7 002	7,5 %	230	95%	436	315
Affaires, finance et administration	13 778	14,7 %	430	92%	1 261	1 362
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	3 992	4,3 %	160	74%	383	669
Santé	6 850	7,3 %	230	78%	456	393
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8 453	9,0 %	260	83%	502	766
Arts, culture, sports et loisirs	1 860	2,0 %	120	90%	192	187
Vente et services	24 287	25,9 %	1 180	78%	4 044	2 715
Métiers, transport et machinerie	15 569	16,6 %	670	100%	891	5 567
Secteur primaire	5 542	5,9 %	210	100%	195	2 119
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6 265	6,7 %	180	90%	248	2 089
Ensemble des professions	93 600	100,0	3 670	90%	8 608	16 259

* À cause de la faible création d'emploi liée à la récession, la part du remplacement est particulièrement élevée.

** Vacances signalées aux services publics d'emploi.

Pour obtenir les perspectives pour l'ensemble des professions, consultez la publication «**Le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, Perspectives professionnelles 2009-2013**» sur www.emploiuebec.net dans la section publications de la région Bas-Saint-Laurent.

Pour obtenir des informations détaillées sur chaque profession, la formation qui y est associée, les secteurs d'emplois et des listes d'employeurs, consultez le site **Information sur le marché du travail (IMT) en ligne**, sur www.emploiuebec.net